

Indice des Prix des Entrées dans l'Agriculture (2002=100)

1. Courte historique et méthodologie de l'Indice des Prix des Entrées dans l'Agriculture

L'indice des Entrées des Prix en Agriculture (IPEA) est un indicateur trimestriel de l'évolution des coûts des intrants auquel doivent faire face les agriculteurs canadiens. À ce titre, l'IPEA sert à suivre l'évolution des prix qui sont utilisés par les bureaux de commercialisation et dans les programmes de stabilisation. En outre, le gouvernement utilise les données de l'indice pour développer des politiques économiques régionales et nationales liées au secteur agricole.

L'IPEA a vu le jour pour la première fois en 1961. Au cours des décennies qui ont suivi, de multiples changements sont survenus sur la forme de l'IPEA pour intégrer de nouvelles composantes inhérentes au développement et à l'évolution des pratiques agricoles. Suite à des réductions budgétaires à la fin des années 1990, les enquêtes de l'IPEA ont été graduellement supprimées, conduisant par le fait même à une diminution conjointe des composantes étudiées et de la couverture géographique. L'IPEA a été diffusé pour la dernière fois en 2008 (couverture de 2007). Le document présent vise à introduire le nouvel IPEA remanié.

Voici les caractéristiques de l'indice présent (2002=100) :

- La source d'information pour pondérer les composantes principales agrégées de l'IPEA est la publication CANSIM 002-0005 : Dépenses d'Exploitations Agricoles et Frais d'Amortissement (DEAFA) provenant de la Division de l'Agriculture de Statistique Canada. Pour les pondérations aux niveaux plus détaillées, les estimations sont faites à partir de sources additionnelles de statistiques (sources internes et externes).
- La publication DEAFA exclue les échanges commerciaux d'une ferme à l'autre. Afin de pallier à ce manque, un ajustement est calculé pour trois composantes importantes de l'IPEA où les échanges inter fermes sont fréquents: semences et plantes commerciales, achats de bétails et aliments commerciaux. Cet ajustement vise à amplifier les poids pour les rendre comparable aux valeurs du Recensement de l'Agriculture.
- La période de référence pour la pondération est une moyenne de 4 ans calculée en dollars constants de 2002. Une période de 4 ans a été sélectionnée afin d'atténuer l'influence d'une année exceptionnelle (choc inhabituel) sur l'achat d'intrants agricoles. Les données ont été transformées en dollars constants à partir des indices de l'ancien IPEA.
- La fluctuation des prix est calculée à partir de données provenant de programmes existants à Statistique Canada et d'autres sources administratives de données agricoles. Comme les prix servant au calcul de l'IPEA remanié ne sont pas recueillis expressément pour constituer un échantillon des prix des entrées dans l'agriculture, ils ne représenteront qu'une approximation des prix effectivement payés par les exploitants agricoles.
- L'IPEA est un indice de prix publié trimestriellement, et diffusé pour l'ensemble du Canada et pour chacune des dix provinces, mais pas pour les territoires. Toutefois, dans certains cas, des fluctuations des prix nationaux sont utilisées pour établir l'indice provincial.

- Les données des huit derniers trimestres de l'IPEA peuvent faire l'objet d'une révision. Certaines entrées de l'IPEA ont leurs propres périodes de révision, et celle-ci a été établie de manière à ce que les révisions des données puissent être intégrées à l'indice. L'IPEA n'est pas désaisonnalisé.

2. Composition du panier de l'Indice des Prix des Entrées dans l'Agriculture

La sélection des entrées publiées est basée essentiellement sur deux critères : la confidentialité des données et des sources (contrôle de la divulgation), et sur la fiabilité et la précision des données (approximation des prix). Le respect des critères passe par l'agrégation de l'information.

Les entrées et indices sont compilés en plusieurs niveaux de désagrégation : le total (1), les groupes principaux (5), les groupes (28), les sous-groupes (33) et les éléments (38). Par souci d'espace, seuls les sous-groupes et les niveaux plus agrégés sont présentés dans le tableau suivant. Les entrées publiées sont présentées en caractère gras. Les poids associés à chaque composante du panier sont exprimés en pourcentage.

1	TOTAL FIPI	100.00
1.1	BATIMENTS	9.36
1.1.1	Amortissement des bâtiments	2.79
1.1.2	Réparations des bâtiments & clôtures et fournitures spécifiques aux fermes	3.35
1.1.3	Électricité	1.80
1.1.4	Combustible de chauffage	1.43
1.1.4.1	Gaz naturel	0.83
1.1.4.2	Huile et propane	0.60
1.2	MACHINERIE ET VÉHICULES AUTOMOBILES	19.27
1.2.1	Amortissement de la machinerie et des véhicules automobiles	9.28
1.2.1.1	Amortissement de la machinerie	7.16
1.2.1.2	Amortissement des véhicules automobiles	2.11
1.2.2	Carburant pour la machinerie	4.74
1.2.2.1	Essence	2.07
1.2.2.2	Diesel	2.67
1.2.3	Réparations de la machinerie	5.25
1.2.3.1	Pièces pour la machinerie	4.18
1.2.3.2	Services d'entretiens et de réparations	1.07
1.3	FRAIS D'OPÉRATIONS GÉNÉRAUX	15.33
1.3.1	Téléphone	0.66
1.3.2	Camionnage	0.72
1.3.3	Location de la machinerie, des véhicules et des équipements	0.33
1.3.4	Frais juridiques et comptables	1.95
1.3.5	Assurance commerciale	1.60
1.3.6	Impôts fonciers	1.39
1.3.7	Intérêts	5.50

1.3.7.1	Non-hypothécaire	2.89
1.3.7.2	Hypothécaire	2.61
1.3.8	Location des terres	3.18
1.3.8.1	Location en espèce	2.41
1.3.8.2	Loyer à la part (métayage)	0.77
1.4	PRODUCTION VÉGÉTALE	23.17
1.4.1	Semences et plantes commerciales	3.88
1.4.1.1	Céréales et oléagineux	1.82
1.4.1.2	Pommes de terre	0.20
1.4.1.3	Serres, fleurs, fruits et légumes	1.86
1.4.2	Engrais	6.38
1.4.2.1	Engrais azotés	3.90
1.4.2.2	Engrais autres ^(S)	2.48
1.4.3	Pesticides ^(S)	4.34
1.4.3.1	Herbicides	3.58
1.4.3.2	Fongicides	0.61
1.4.3.3	Insecticides	0.14
1.4.4	Cordes, fils et contenants ^(S)	1.10
1.4.5	Assurance-récolte et grêle ^(S)	1.22
1.4.5.1	Culture 1	0.48
1.4.5.2	Culture 2	0.39
1.4.5.3	Culture 3	0.34
1.4.6	Primes pour programme de stabilisation ^(S)	0.34
1.4.6.1	Culture 1	0.20
1.4.6.2	Culture 2	0.11
1.4.6.3	Culture 3	0.03
1.4.7	Main-d'oeuvre en production végétale ^(S)	5.43
1.4.8	Travail à forfait en production végétale ^(S)	0.49
1.5	PRODUCTION ANIMALE	32.88
1.5.1	Achat de bétail	13.32
1.5.1.1	Bovins	9.50
1.5.1.2	Porcs ^(S)	2.13
1.5.1.3	Volailles ^(S)	1.68
1.5.2	Aliments commerciaux	13.25
1.5.2.1	Aliments préparés	10.32
1.5.2.2	Grains fourragers	2.93
1.5.3	Frais de vétérinaire et médicaments ^(S)	1.70
1.5.3.1	Frais de vétérinaire	0.75
1.5.3.2	Médicaments	0.94
1.5.4	Main-d'oeuvre en production animale ^(S)	4.11
1.5.5	Travail à forfait en production animale ^(S)	0.50

Renvois :

(S) Valeur supprimée

3. Origine des sources de prix

Comme mentionné plus haut, aucune enquête spécifique n'est menée pour le programme de l'IPEA. La collecte des prix ou de la variation des prix se fait à partir de sources à l'intérieur de Statistique Canada et d'organismes externes reliés au domaine agricole. Le tableau suivant expose les sources pour l'ensemble des composantes et sous composantes, de même que les poids représentant ces sources pour le total de l'indice.

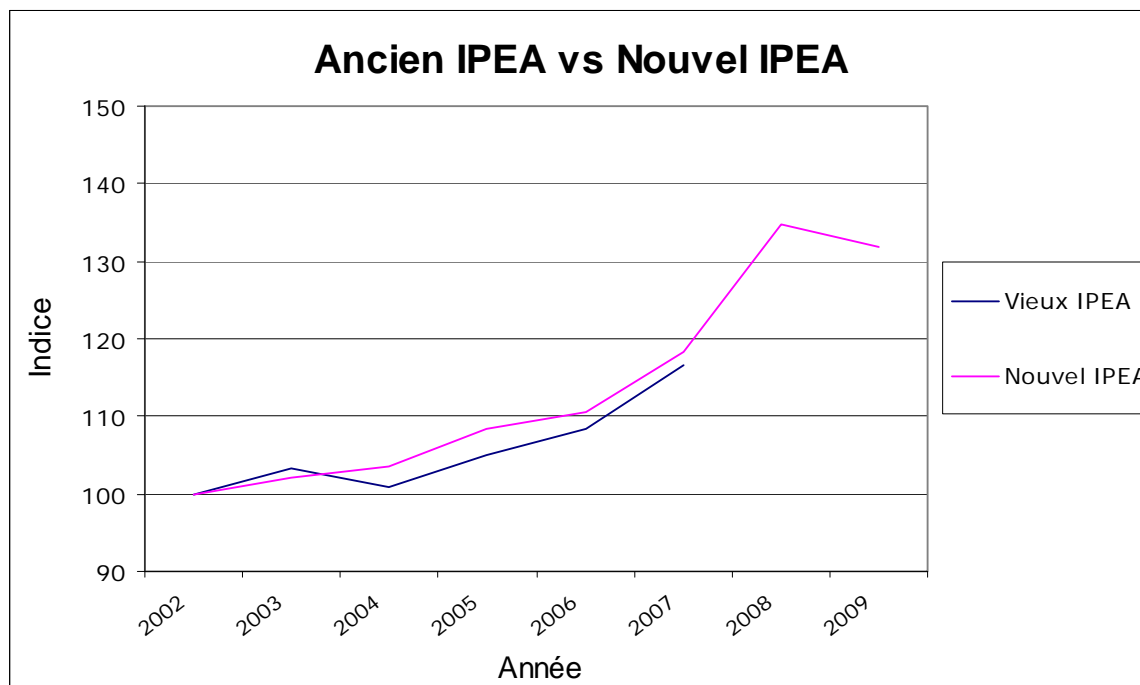
La divulgation des sources internes peut être un moyen pour l'utilisateur de retracer l'information sur la fluctuation des prix de quelques entrées agricoles agrégées dans l'IPEA. Par contre, comme les prix servant au calcul de l'IPEA remanié ne sont pas recueillis expressément pour constituer un échantillon des prix des entrées dans l'agriculture, ils ne représenteront qu'une approximation des prix effectivement payés par les exploitants agricoles.

Source	Poids	Composantes et sous composantes
	(%)	
Sources externes	25.4	Achat de bétail : bovins
		Achat de bétail : volailles
		Camionnage
		Cordes, fils et contenants
		Engrais (excluant le sulphate d'ammonium)
		Pesticides
		Semences : céréales et oléagineux
Statistique Canada (Indice des Prix des Produits Industriels)	19.0	Camions pour investissement à la ferme
		Diesel
		Engrais (sulphate d'ammonium)
		Essence
		Huile et propane
		Machinerie motorisée
		Machinerie non-motorisée
		Médicaments
Pièces pour la machinerie		
Statistique Canada (Enquête sur la Population Active)	13.2	Frais juridiques et comptables
		Main d'oeuvre agricole
		Travail à forfait
		Frais de vétérinaire
Agriculture et Agro-alimentaire Canada	11.9	Aliments commerciaux : aliments préparés
		Assurance récolte et grêle
		Primes pour programme de stabilisation
Statistique Canada (Indice des Prix à la Consommation)	11.6	Assurance commerciale
		Gaz naturel
		Impôts fonciers
		Main d'oeuvre (mécanicien)
		Réparation des bâtiments & clôtures et fournitures...
Semences : serres, fleurs, fruits et légumes		

		Téléphone
		Voitures pour investissement à la ferme
Statistique Canada (Division des Prix à la Production, autres sources)	10.4	Amortissement des bâtiments
		Électricité
		Intérêts
		Location de la machinerie, des véhicules et des équipements
Statistique Canada (Division de l'Agriculture)	8.4	Achat de bétail : porc
		Aliments commerciaux : grains fourragers
		Location en espèce
		Loyer à la part
		Semences : pommes de terre

4. Comparaison entre l'« ancien IPEA » et le « nouvel IPEA »

Afin de faciliter l'analyse de l'IPEA remanié (Nouvel IPEA) avec la version précédente de l'IPEA (Ancien IPEA), le nouvel IPEA a été exprimé en indice annuel (à partir des indices annuels moyens). Les indices de l'ancien IPEA (1992=100) ont été remis à l'échelle (réexprimés) de manière à ce que 2002=100.



Nous pouvons constater dans le graphique ci-dessus que l'ancien IPEA et le nouvel IPEA (sous sa forme annualisée) se suivent de très près. Cependant, aux niveaux inférieurs, l'ancienne et la nouvelle série de l'IPEA ne correspondront pas aussi bien en raison des différences touchant les sources de données et les facteurs de pondération utilisés, et parce que le système de classification a été modifié.